

GÉNAT EGLISE SAINT-PIERRE

Brève histoire des cloches



En 1883, les Génatois s'avisent de remplacer la cloche de l'église Saint-Pierre depuis longtemps fêlée. Le curé Nigoul, né à Rabat en 1854 et qui officiera à

Génat de 1880 à 1896, organise les opérations dont le coût global est estimé à 900 francs de l'époque. Il est décidé d'installer deux cloches, l'une grosse, l'autre plus petite. Leur fabrication nécessite 310 kilos d'airain dont 130 sont récupérés par la fonte de l'ancienne cloche et 180 achetés au fondeur Martin de Foix. Le financement est assuré par un emprunt de 300 francs auprès d'une certaine madame Benlaygues veuve Dhers, de Tarascon, par 500 francs d'obligations émises par la Fabrique, organisme chargé de gérer les biens de la paroisse, remboursables sur cinq ans.

Génat 226. et 14-1-62

Deux cloches :

Cloches

1) La grosse. — Inscription sur le cerveau en majuscules romaines :

Ma voix, joyeuse aux jours de fête,
En temps de deuil excite aux
[pleurs;

Ma voix émeut dans la tempête,
Ma voix attire à Dieu les cœurs.

Puis, on peut lire, gravé sur la gorge : « Parrain : Conte Paul; marraine : Conte Maria Marty; maire : Claustres Jean-Pierre; curé : Nigoul, 1887. — Martin, fondeur, Foix ».

Décors. — Sur la gorge : Le Christ tient, d'une main, la croix appuyée contre lui; il étend l'autre main vers la terre. — Sur la panse : Des têtes d'anges ailés et des branches de rosier avec feuilles et fleurs.

2) La petite. — (Sans contre-poids). Inscription : « Dédicée à la Sainte Vierge, Maria sine labe concepta, ora pro nobis. Populum ad orandum invoco, tempestatem fugo, luctum ploro » (J'appelle le peuple à la prière, j'éloigne la tempête, je pleure les morts). Parrain : Cyrille Clastre; marraine : Marie Conte Guillaumet ».

Décors. — Christ en croix; Sainte Vierge tenant l'Enfant-Jésus.

Notes. — 1) Au-dessus de la porte d'entrée de l'église, on voit la date de 1843 avec ces deux initiales P.P.

2) Abbé Nigoul : Adolphe Nigoul, né à Rabat, le 15 novembre 1854, fut ordonné prêtre le 18 décembre 1880; curé de Génat, le 23 décembre 1880; curé de Liers, le 23 février 1897; démissionnaire le 1^{er} avril 1912; il mourut, le 16 juillet 1921.





Le parrain Paul Conte Marcin et la marraine Marie Conte Marty de la grosse cloche font chacun un don de 100 francs, assurant l'équilibre financier de l'opération. Leurs noms ainsi que celui du maire Jean-Pierre Claustres et du curé Nigoul sont gravés sur la cloche.

En 1887, les cloches sont installées dans le clocher. L'article ci-dessus, en date du 14 janvier 1962, et sans doute issu d'une publication du diocèse, en donne une description détaillée avec notamment, sur la plus grosse, un poème en français qui évoque ses missions, de même, l'inscription latine qui illustre la seconde dédiée à Marie, précise qu'elle appelle le peuple à la prière, éloigne la tempête et pleure les morts...



**Encore aujourd'hui,
ces cloches rythment le temps
et
sonnent l'angélus**

Un mal pour un bien

L'histoire de ces cloches est reliée à celle de la famille Fondère-Bonrepaux. Notre arrière-grand-père, Jean Fondère, dit Ferriol, alors âgé de 11 ans, est présent sur le chantier en 1883 lorsque la cloche défaillante est descendue du clocher. Sans doute sa présence est un témoignage du travail des enfants alors fréquent à cette époque : les deux lois de Jules Ferry rendant l'école obligatoire n'ont été votées qu'un et deux ans plus tôt et les instituteurs se battent encore dans les campagnes pour convaincre les parents d'envoyer leur progéniture à l'école au lieu d'apporter leur contribution au travail des adultes. Quoiqu'il en soit, Jean se trouve sur le chantier... et la cloche lui casse le pied. Il en garde une claudication toute sa vie, comme l'atteste un certificat médical, délivré le 20 mars 1893, par le médecin-conseil Bernadac de Tarascon, celui-là même qui l'avait soigné dix ans plus tôt.

Un mal pour un bien ? Cette chute de la cloche s'avère bénéfique : elle vaut à notre aïeul de ne pas connaître le Front durant la Grande Guerre, d'accomplir ses obligations militaires dans un hôpital et d'éviter peut-être d'avoir son nom gravé sur le monument aux morts, ce qui autorise l'auteur de ces lignes à les écrire.

Comme les desseins de la Divine Providence, les chutes de cloches demeurent impénétrables.

Ch. Bonrepaux

Toutes les informations et les documents originaux sur les cloches sont issus des Archives départementales de Foix et des archives diocésaines déposées auprès de celles-ci, notamment celles de notre village que le chanoine Théophile Fauroux s'attacha à collecter et à classer. Merci à leurs responsables de nous en avoir facilité la consultation. Les archives familiales et militaires nous ont renseignés sur l'accident de Jean Fondère dit Ferriol.

Depuis 150 ans, de leur position dominante, les cloches veillent sur le village.

